REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE LA JUSTICE

ANNEXE N° ...34

SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION ADMINISTRATIVE
SICAD

Guide du Citoyen

Case réservée au Bureau Central des relations avec le Citoyen
Référence :

Organisme : Ministère de la Justice

Domaine de la prestation : Constitution d'un dossier

Objet de la prestation : attestation de pourvoi ou de non pourvoi en cassation (Civil, Pénal)

Conditions d'obtention
Le prestataire doit avoir intérêt ou être condamné ou bénéficiaire d'un jugement qui est susceptible de cassation

Pièces à fournir
- *Une demande simple* - *Un timbre fiscal d'un dinar* - *Minute du jugement*

Téléchargé à partir de JurisiteTunisie http://www.jurisitetunisie.com/

Etapes de la prestation	Intervenants	Délais
- *Dépôt de la demande* - *Rédaction de l'attestation* - *Délivrance de l'attestation*	- *Greffe de la cour de cassation*	- *à l'instant*

Lieu de dépôt du dossier
Service : Greffe de la cour de cassation *Adresse : la cour de cassation* *(Boulevard 9 Avril Tunis)*

Lieu d'obtention de la prestation
Service : (Lieu même du dépôt de la demande) *Adresse : La cour de cassation*

Délai d'obtention de la prestation
à l'instant

Références législatives et / ou réglementaires
- *Code de procédure civile et commerciale* - *Code de procédure pénale* - *Décret n° 2568 du 25 décembre 1995* - *Code des droits d'enregistrement et de timbre*

Téléchargé à partir de JurisiteTunisie http://www.jurisitetunisie.com/